



## ALLOCUTION DU SECRETAIRE GENERAL CONFEDERAL DE LA FESACI – CG FETE DU TRAVAIL 1<sup>er</sup> MAI 2021

Excellence Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames et Messieurs les Ministre d'Etat,  
Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale,  
Chers Présidents des Organisations Patronales

**Mesdames et Messieurs, tout protocole gardé**

**Camarades Travailleurs,**

Le 1<sup>er</sup> Mai est une fête commémorative dont l'épicentre est le travail et les travailleurs célébrés à travers le monde.

L'année 2020, qui s'est achevée il y a 4 mois, a marqué tous les esprits à plusieurs égards.

L'explosion fulgurante de la pandémie du Covid-19 dans le monde entier a fait vaciller toutes les nations entre doute, angoisse, incertitude, désespoir, voire terreur, aux plans sanitaire et sécuritaire.

Aussi, a-t-on enregistré la fermeture de nombreuses entreprises, avec son lot commun de chômages techniques, de licenciements massifs et de pertes totales de revenus aussi bien pour les employeurs que pour les travailleurs de certains secteurs d'activité, et notamment, pour ceux de l'économie informelle, de loin, le plus impacté.

### 1- Etats des lieux

Excellence Monsieur le Premier Ministre, chaque jour, nous assistons, témoins impuissants, aux licenciements et aux mises en chômage technique dissimulés sous le prétexte de la pandémie du covid-19, de dizaines de pères et de mères de famille, au moment où tous les acteurs, sous l'instigation du Gouvernement, s'attèlent à donner un visage un peu plus humain à la résistance de la Nation face à la pandémie. Nous citons, à titre d'exemple qu'en 2020, dès l'annonce des mesures de restriction en riposte au Covid-19, plus de 6.000 travailleurs des établissements privés d'enseignement ont été laissés pour compte pendant 03 mois, dû à la fermeture des écoles, sans salaires et sans aucune mesure d'accompagnement.

Les travailleurs dits journaliers, victimes des chômages techniques et des licenciements du fait du covid19, ne font pas partis des statiques de l'inspection du travail.

Dans les entreprises comme la **Société Ivoirienne de Béton (SI-BETON)** sise à ATTECOUBE ; la **Société Africaine de Plastique (SAFPLAST)** de la zone industrielle de Yopougon ; **HANG YUAN LI INDUSTRIES** au km 27, à la nouvelle zone industrielle d'ANYAMA ; **CÔTE D'IVOIRE ENGINEERING** ainsi que la **SIPARCO-CI** en zone portuaire de VRIDI, et j'en passe, c'est déni total de la liberté syndicale et le harcèlement tous azimuts contre les travailleurs

syndiqués, où les responsables syndicaux sont traqués comme du gibier, devant la faiblesse totale de l'Administration du Travail.

Dans quel pays sommes-nous, est-on tenté souvent de s'interroger, pour qu'un employeur, fut-il créateur d'emplois, décide, au mépris de la législation du pays, de choisir l'interlocuteur de sa convenance, la formation syndicale avec laquelle il veut discuter, de refuser la moindre assistance aux travailleurs sous prétexte qu'ils sont syndiqués ? Comment un employeur peut-il se permettre de défier l'Autorité étatique et continuer impunément ses activités ?

Encore heureusement qu'il y a des organisations des employeurs comme le CGECI et la FIPME qui ont une conscience citoyenne et qui méritent d'être encouragés.

Excellence Monsieur le Premier Ministre, nous souhaitons que soit diligentée une enquête urgente à la société à participation majoritaire de l'Etat **CÔTE D'IVOIRE ENGINEERING**, sise en zone portuaire de Vridi, qui est passée de 312 à 60 travailleurs et tous ceux qui ont osé revendiquer, ont été purement et simplement licenciés.

Cependant, Excellence Monsieur le Premier Ministre, l'Etat, dans son rôle d'employeur ne respecte pas souvent les libertés syndicales. Ce sont les suspensions de soldes, mutations arbitraires des membres des bureaux nationaux en repréailles contre des grévistes, des mises à disposition au Ministère de la Fonction Publique pour activisme syndical. On se rappelle de triste mémoire l'épisode Ecole d'Application Jean-Piaget de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) où tous les enseignants ont été mis à la disposition de Ministère de l'Education Nationale, pour s'être constitués simplement en syndicat. Les tentatives du Conseil National du Dialogue Social (CNDS) de rencontrer les autorités de l'ENS sont restées lettres mortes. Le même scénario s'est reproduit au Ministère des Transports, où tous les membres du Bureau Exécutif du **RESAST-MT (Renouveau Syndical des Agents des Structures Transversales du Ministère des Transports)** ont été disséminés dans tous les ministères pour activisme syndical.


Nous notons également les inégalités créées entre les agents des ministères et services similaires ; c'est le cas, notamment, du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et la Couverture Maladie Universelle et de celui des Ressources Animales et Halieutiques dont les agents sont exposés aux mêmes risques mais ne bénéficient pas des mêmes avantages ;

En plus, le profil de carrière est presque inexistant dans de nombreux emplois de la Fonction Publique. D'ailleurs la Constitution elle-même est discriminatoire, car elle privilégie certains corps de métiers par rapport à d'autres.

Par ailleurs nous ne comprenons pas le détachement de la Couverture Maladie Universelle(CMU) du Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale pour être logée au Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique.

D'un point de vue général, Excellence Monsieur le Premier Ministre ;

- ✓ le taux de chômage demeure très élevés avec pour corollaire un taux d'insécurité préoccupante combiné au Phénomène des Enfants en conflit avec la loi qui opèrent désormais avec les engins à 2 roues ;
- ✓ les loyers deviennent la première poche de dépense pour l'Ivoirien de classe moyenne qui y laisse la moitié de son salaire chaque mois ; faut-il s'en prendre uniquement aux propriétaires des



maisons ? certainement pas. Mais aussi aux coûts excessifs des terrains nus et des matériaux de construction ;

- ✓ les prix des produits de grande consommation (riz, savon, huile, pétrole, sucre, poisson, viande, volaille ...) ne cessent de grimper de façon subtile, en jouant sur le poids malgré les professions de foi des pouvoirs publics et du secteur privé à juguler les effets pervers de l'inflation ;
- ✓ les Ivoiriens ont toujours du mal à se soigner ; les médicaments sont excessivement chers, les poussant à se soigner, avec les médicaments de la rue les hôpitaux et leurs plateaux techniques ne répondent plus et sont insuffisants voir inexistantes ;
- ✓ l'école n'est toujours pas accessible au plus grand nombre de nos concitoyens, malgré la volonté exprimée par le Gouvernement.

## 2- Nos recommandations

Excellence Monsieur le Premier Ministre, nos propositions dans ce cadre sont consignées dans notre cahier de revendications.

Cependant, permettez-moi d'en mentionner quelques-unes :

La FESACI-CG, au regard de ce qui précède, demande que :

- la subvention annuelle allouée au Centrales Syndicales soit inscrite au budget de l'Etat, institutionnalisée et revaloriser.
- le Conseil National du Dialogue social soit l'encrage de la Primature.

### 2-1 : dans le secteur privé

- le processus de prise des décrets d'application à la Loi N°532-2015 du 20 juillet 2015 portant Code du travail soit accéléré ;
- les discussions sur les minima catégoriels soit ouvertes ;
- le paiement des salaires des personnels de l'enseignement privé laïc et confessionnel à ceux de la Fonction Publique pour être conforme au travail décent (**Recommandation (n°205) sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience**)
- les pouvoirs publics doivent soutenir et accompagner le processus d'uniformisation des salaires minima dans les secteurs industriel, agricole et agro-industriel ;
- la législation du travail par tous les employeurs doit être respectée par tous les employeurs ;
- la Couverture Maladie Universelle doit réintégrer son Ministère d'origine de Ministère de l'Emploi et la Protection Sociale, car la Couverture Maladie Universelle relève de la protection du sociale ;

### 2-2 : dans le secteur public

- le processus d'adoption de la réforme du Statut Général de la Fonction Publique doit être finalisé ;
- l'IPS CGRAE, le processus du dialogue social qui a abouti à la mise en place du régime de retraite complémentaire doit être retenu comme un cas d'école à imiter ;
- le projet d'organisation des états généraux du système Éducation / Formation annoncé par Madame la Ministre de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation, soit effectif ;
- la suite du rapport de synthèse des discussions d'avril 2019 de Grand-Bassam sur l'école ;
- la réintégration inconditionnelle des fonctionnaires suspendus à titre de mesures conservatoires en 2014.

Excellence, Monsieur le Premier Ministre, l'activité économique est actuellement perturbée par les coupures intempestives de l'électricité dont les conséquences sont les réductions de salaire, les perte probable d'emploi, la hausse des coûts des produits. A titre d'exemple de la tonne de ciment qui passe déjà de 70.000 à 85.000 Frs.

Pour clore, Excellence Monsieur le Premier Ministre, je voudrais faire un plaidoyer ; un plaidoyer en faveur de plus de mille ex-travailleurs de la Compagnie Ivoirienne de Distribution (CDCI), licenciés à la veille des fêtes de fin d'année 2020, qui pour motif économique, qui pour fait de grève. Excellence Monsieur le Premier Ministre, quelle que soit la raison de ces licenciements, nous voudrions solliciter votre indulgence pour leur réhabilitation, merci de leur donner une seconde chance.

Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, je ne saurais terminer mon allocution sans vous adressé mes félicitations personnelles et celles de la FESACI – CG pour la marque de confiance que vous avez su mériter de la part du Monsieur le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA.

Que le Tout-puissant vous assiste et vous inspire dans tous vos actes, afin que vous meniez à bien votre mission.

La FESACI-CG se tient disponible à vous accompagner dans votre vision partagée du dialogue social.

Aussi, sommes –nous convaincu que l'arme la plus puissante de la construction d'une nation tire sa source du travail, de l'unité et de la solidarité.

Bonne fête à toutes et à tous.

Je vous remercie.



Le Secrétaire Général Confédéral

**Colonel TRAORE Dohia Mamadou**  
*Docteur, MBA, Administrateur*

*Vice – Président du Conseil National du Dialogue Social*